



(<https://www.memoresist.org>)^{Act}

KerGourlay Marie-Louise " Yvette, Yvonne

Côtes d'Armor , Bretagne

Auteur de la fiche : Patricia Arzel_Mazet et Pierre Yves Mazet

Marie-Louise Kergourlay

Ce témoignage a été recueilli le 11 juillet 2005 à Vannes au domicile de Mme Kergourlay par Mme Arzel et Pierre-Yves.

Présentation du témoin : J'avais 18 ans en 1939. Je suis née le 7 novembre 1921 à Moustéru, une commune du Nord (Côtes d'Armor aujourd'hui). Mon nom de jeune fille est Kergourlay. J'étais célibataire quand je suis entrée dans la Résistance et mon nom d'emprunt dans la Résistance a été : Yvette, Yvonne Le Fort

De combien de personnes se composait votre famille ?

Nous étions une famille nombreuse. J'avais huit frères et sœurs (4 frères et 4 sœurs). J'étais la 4ème enfant.

Certains de vos frères et sœurs ont-ils résisté ? Comment ?

Oui, l'un de mes frères Théophile Kergourlay, ouvrier à l'arsenal de Brest. Avec d'autres il s'occupait de parachutés. Il fallait ensuite les cacher puis préparer les armes (les monter) pour les maquis.

De quel milieu social êtes-vous issue ?

J'appartiens au milieu ouvrier. Mon père était cheminot (S.N.C.F), cantonnier sur la ligne Guingamp-Brest.

Quelles études faisiez-vous en 1939 ?

J'étais élève boursière, en pension à l'Ecole Primaire Supérieure de Guingamp. J'ai été formée à la couture et mon premier emploi a été dans un garage de Guingamp.

Avant 1939 étiez-vous engagée politiquement ou sur le plan associatif ?

Je ne militais pas au sein d'un parti politique. Mais, par mon professeur d'Histoire, je connaissais le discours de « la race supérieure » et qui ne partageaient pas ses idées sur le national-socialisme. Hélas, la division d'Alsace-Lorraine a permis de s'installer. Beaucoup d'opposants avaient réussi à s'enfuir pour venir en France et en Amérique.

J'ai également suivi la montée de l'extrême-droite en France le 06 février 1934 et la réplique du peuple. Je lisais la presse à mon père qui l'achetait mais ne savait pas lire. Il m'expliquait certaines choses.

J'avais suivi de près les événements qui ont précédé la guerre en particulier, j'ai collecté du lait pour les républicains contre le général Franco. La défaite de la République espagnole a été un creveu-cœur pour moi.

J'aidais un voisin, un instituteur de Guingamp qui s'occupait de l'Union locale des syndicats. Je l'ai aidé. Les syndicats avaient le sens de l'organisation.

Comment avez-vous vécu le début de la guerre ? Pourquoi vous êtes-vous engagée dans la Résistance ?

signé le 22 juin 1940 à Rethondes et lorsque nous avons vu les Allemands déferler dans notre région surtout quand ils ont dit aux soldats d'aller se faire démobiliser à la caserne du 48ème régiment à Guingamp la Résistance a été de dire à ceux de ma connaissance de ne pas y aller, peine perdue, le résultat a été la guerre (2 millions en France) ; ils sont partis pour l'Allemagne.

Ensuite les Allemands ont tout acheté – les victuailles, les bijoux, les vêtements – les Français se sont appauvris. J'ai été révoltée et nous en parlions entre jeunes dans la zone occupée, la France était celle du gouvernement de Vichy et celle des Allemands étaient le contraire de la réalité quotidienne. Mon engagement a donc été un engagement logique, un acte évident sans état d'âme, sans trop mesurer les conséquences, une certaine inconscience du danger.

Quand êtes-vous entrée dans la Résistance ?

J'ai fait quelques petites actions fin 1941 (distributions de tracts).

Mon engagement dans la résistance a été plus déterminé au tout début de 1942 et j'ai agi jusqu'à la mort de mon frère Théophile et mon beau-frère, M. Tanneau (le mari de ma soeur Joséphine) qui travaillait dans la Résistance était déjà bien organisée. Il s'agissait de cacher des armes (dans des cabanons appartenant aux résistants) provenant des premiers parachutages alliés.

Je circulais entre Guingamp et Brest. Etant fille de cheminot, je bénéficiais d'avantages pour utiliser le vélo.

Au sein de quels mouvements avez-vous agi ?

Les mouvements avec lesquels j'ai fait de la résistance sont : les Forces unies de la jeunesse patriotique – F. T. P. – , groupe Simone Bastien, et les Forces françaises de l'Intérieur. J'ai fait partie du mouvement FTPF – du 1er mai 1943 au 1er juillet de la même année. Ensuite dans la région de la Mayenne – mouvement FTPF – du 15 septembre 1943 au 22 février 1944 et enfin dans le secteur de la Bretagne – mouvement FTPF – du 18 août 1944 au 25 août 1944. J'ai été démobilisée le 1er octobre 1944.

Quel rôle teniez-vous dans la Résistance ? Quelles étaient vos fonctions, vos missions ?

J'ai commencé par former des groupes de trois (les groupes s'ignoraient entre eux sur le département) : rédiger des tracts très courts pour dénoncer des collaborateurs et pour toucher le moral des résistants. Les textes à reproduire également par une liaison venant de l'interrégionale Bretagne F. U. J. P (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique), groupe Simone Bastien.

J'ai distribué des tracts dans les boîtes aux lettres, en volée sur le marché ni vu ni connu, j'ai coupé les fils électriques en 1942 toujours par groupe de trois ou de deux

si un manquait à l'appel. En Août 1943, dénoncée par une personne lors d'arrestations à Guingamp, dans les Côtes-du-Nord et la Bretagne où j'avais commencé à avoir des responsabilités dans le Finistère j'ai été arrêtée grâce au sous-chef de gare de Guingamp, M. Durand, qui m'a prévenue en revenant de la gare. Je me rendais à Guingamp pour une réunion de résistants dans un jardin public. Les policiers et les Allemands, le sous-chef de gare est venu vérifier les billets (ce qui n'était pas son rôle), à l'époque on devait les présenter. M. Durand m'a dit de me cacher dans les toilettes de la gare ce que j'ai fait. Il est venu ensuite me voir et m'a fait connaître l'endroit de ma planque. Il a ainsi permis que je parte sans que l'on connaisse ma destination. J'ai pu aller à l'endroit convenu que j'y monte à la patte d'oie qui se trouvait après la gare.

Il fallait prévoir un lieu où l'on pouvait se cacher en cas d'arrestation. Ma planque était située dans la maison des parents de mon beau-frère. Ils étaient agriculteurs. J'y suis arrivée de nuit et m'y suis cachée dans un grenier. Je n'ai pas manqué de reconnaissance envers ces personnes après la guerre.

Ensuite j'ai pris la direction de Paris dans l'illégalité avec de faux papiers et j'ai continué à faire de la départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Mon contact à Paris était un médecin originaire de Bretagne travaillant dans une clinique parisienne, cette clinique, une chambre servait de planque. J'y suis restée une nuit. Ensuite je suis allée chez un originaire de Guingamp.

A Paris j'étais appointée (modestement) par la Résistance. J'étais sensée travailler dans une entreprise Gennevilliers.

Je suis restée un mois à l'essai au contact de la M.O.I (Main d'œuvre immigrée). Je connaissais un homme appartenant à la M.O.I. J'étais l'accompagnatrice de messieurs très chics qui n'étaient autre

Une fois la bombe déposée, dans un endroit discret, l'homme me disait : « tu es libérée maintenant seule alors qu'une autre fille faisait l'accompagnatrice à son tour. Il fallait rendre difficile l'identification

J'ai fait des prises de paroles très courtes sous protection dans les bals, les bains-douches, puis

toujours taper et diffuser des tracts et des petits journaux tels « France d'abord ». J'ai fait des faux papiers dans les maquis de Seine-et-Marne en compagnie de Pierre Katz devenu ensuite cinéaste de courts métrages. Nous avions un endroit que nous étions seuls à connaître, une « planque ». Une fois les papiers faits, venait les prendre dans notre planque. De très nombreuses personnes avaient besoin de faux papiers beaucoup.

J'avais trois planques, une dans chaque département. Il fallait être très prudent et pouvoir en changer.

J'ai appris le plan du métro par coeur et je connaissais le temps qu'il mettait pour aller de tel endroit à tel autre. Je n'avais aucun carnet. Je n'ai jamais noté les rendez-vous par exemple.

Quand avez-vous été arrêtée ? Par qui ?

J'ai été arrêtée (j'en avais eu, peu de temps auparavant, le pressentiment) dans la soirée du 21 février 1944, dans un métro parisien.

Nous étions souvent soumis à Paris à la présentation des papiers. Mais là, pour une raison que je ne connais pas, les passagers du métro ont été envoyés pour être fouillés au Château de Vincennes. Les policiers français ont fouillé une femme qui avait commis un attentat avec deux hommes (le viaduc de Maintenon avait sauté). Je suis restée 4

et j'avais sur moi les faux papiers des 3 départements. J'étais pour eux une « belle prise », expressive de la bouche d'un policier lors d'un appel téléphonique.

La porte étant ouverte, un policier (résistant ?) m'a dit de partir. Mais, méfiante, je ne l'ai pas fait. Les policiers ont arrêté des camarades ou les gens qui me logeaient.

Par qui avez-vous été interrogée ? A quel endroit ?

J'ai été interrogée par les Brigades spéciales à la Préfecture de police de Paris. Il y avait là 2000 inspecteurs et tortionnaires. Je n'ai jamais eu affaire aux Allemands.

En arrivant dans la cour de la Préfecture, j'ai vu les corps des hommes du groupe Manouchian gisant sur le sol. J'ai remarqué ensuite l'escalier maculé de sang où l'on avait traîné les corps des malheureux. Ils avaient été défigurés. Les policiers m'ont dit que je finirai comme eux si je ne parlais pas.

Du 21 au 29 février 1944, j'ai été torturée pendant une semaine, jour et nuit, dans une immense salle de la Préfecture. Je n'étais pas la seule.

Je n'ai rien mangé durant cette période. Je pouvais boire en allant aux toilettes. Elles étaient gardées et ouvertes mais on me donnait à boire.

On me tutoyait : « Si tu parles, je te laisserai dormir ». Je savais que si je parlais les coups ne s'arrêtaient. Je n'ai jamais donné, ni mon adresse, ni ma véritable identité. Je suis donc restée seule dans mon auberge conformément à ce qui était normal mais sous les tortures, il faut avoir un idéal pour tenir ou encore pour pourquoi nous étions là. (1)

J'ai connu ensuite le Dépôt au sous-sol de la Préfecture. C'était un endroit très sale. Le sol n'était pas lavé, ils y faisaient leurs excréments, certains avaient rendu. J'y suis restée seule une journée ou deux. Un juge ne voulait pas me voir (procédure normale avant une incarcération), il ne l'a pas fait. Je l'ai vu par la suite à la prison de Fresnes point qu'il m'a menacée du « cabanon », une cellule très étroite où l'on ne pouvait se tenir debout.

Après l'interrogatoire à la Préfecture, on m'a proposée à la prison de Fresnes : « on n'en veut pas de moi aux policiers français. La prison de Fresnes, dirigée par les Allemands, ne voulait pas de moi car je n'ai pas la main.

Avez-vous eu un avocat ?

Oui, une avocate, commise d'office. Je ne me rappelle plus de son nom. Elle ne venait pas souvent car je n'avais rien lui confier. Je lui ai cependant donné l'adresse de mes parents.

Où avez-vous été détenue ? Pendant combien de temps ? Comment vivait-on dans une prison en France ?

J'ai été emprisonnée à la prison de la Roquette à Paris du 1er mars (21 heures) jusqu'au 17 août 1944. Nous étions environ 150 séparées des « droit commun ». Mais après le 10 août 1944, nous n'étions plus détenues ont été déportées.

Cette prison avait l'allure d'un château-fort. Son plan était hexagonal ; il délimitait six quartiers de bâtiments convergeant vers une tour centrale couronnée par la chapelle. La prison a été démolie en 1974. On peut encore voir sur un mur qui en rappelle l'existence. 5

Nous étions sous la garde de religieuses. Elles étaient assez humaines envers les détenues.

Des doctoresses juives assez âgées, Mme Irène Iwardowska-Domanska et Mme Jeanne Oguse-Ara auraient dû » être déportées, m'ont soignée avec peu de moyens. (2)

Elles avaient été arrêtées pour actes de Résistance comme la femme de l'Italien Luigi Longo. Mais elle avait un autre nom, celui de Estella. (3)

Elle m'a aidée à rédiger une lettre au Procureur de la République pour porter plainte contre les tortures.

Pour m'occuper l'esprit, les détenues me firent préparer une conférence sur le mouvement ouvrier et les dispensés par les détenues, j'ai appris l'espagnol en prison !

Nous nous efforcions, avec bien peu de moyens (souvent sans savon) de maintenir une hygiène correcte.

Comment s'est déroulée votre libération ? Qu'avez-vous fait par la suite ?

J'ai relaté ma libération dans le livre de France Hamelin « Femmes dans la nuit, 1939-1944 » :

« Nous sommes début août (...) la nervosité s'installe parmi nous, les suspicions aussi ; en particulier nous sommes angoissées, notre avenir immédiat est incertain...

Qui va partir ? Les rumeurs vont bon train. En général les condamnées à plus de deux ans partent pour les camps de la mort, via Romainville...

Un dernier convoi est en préparation juste avant que ne débute la grève des cheminots, le 10 août 1944. C'est la même. Quel critère a-t-il été retenu pour faire partir une majorité de prévenues à la place des condamnées ?

Celles qui restent sont incontestablement des otages, comme dans les autres prisons de Paris. On n'a pas le droit de parler.

celles et ceux qu'ils jugent les plus dangereux. C'est du moins la version officielle, nul ne saura sans Notre organisation cependant structurée a été bouleversée par le départ inopiné et imprévu du dern sont levées pour prendre une place dans ce que nous appelions le triangle de direction qui était cha politiques. J'ai fait partie de cette direction après le départ de ce dernier convoi. J'étais la plus jeune charge de famille.

Combien était grande notre responsabilité en ces derniers jours. Nous étouffions dans cette prison c libérées. Mais l'idéal qui nous animait pour la plupart prenait le dessus et nous étions encore capabl plus affaiblies. Même après avoir rédigé notre « dernière lettre », l'espoir continuait à nous guider. Ne direction. Nous en avons fait des propositions ! des dizaines... pour sortir sans donner l'éveil, ni aux gardes mobiles qui entouraient la prison.

Finalement notre salut (c'est-à-dire notre libération), nous le devons à notre combat à l'intérieur de la entretiens avaient un certain impact), à notre moral,

mais aussi à l'appui de l'État-Major de l'insurrection qui a négocié la libération des prisons de la Caç avons franchi, en silence et en ordre dispersé, les murs de cette prison. Avec scepticisme... Nous p idée ne nous a quittées qu'à la libération de la dernière prisonnière.

Des points de chute étaient prévus dehors, en particulier pour les provinciales dont je faisais partie. accompagnée rue Walt. J'ai repris contact avec l'État-Major de l'insurrection et malgré la fatigue du tortures infligées par les 6

Brigades Spéciales lors de mon arrestation, j'ai pris une part active à la libération de Paris. » (4)

J'ai été gardée comme otage avec 49 autres camarades emprisonnées. Nous devions être fusillées, dernière lettre à nos familles. Dans les autres prisons, c'était la même chose : 50 à Fresnes, à la San Cherche-Midi ont été fusillés.

J'ai participé à l'insurrection parisienne en qualité d'agent de liaison à l'état-major l'insurrection pari: Tanguy nous étions nombreux à faire ce travail entre les états-majors de l'insurrection car il y avait b morts. J'ai eu de la chance de m'en tirer.

Il fallait transmettre des plis dans les différents arrondissements.

Puis je me suis occupée du ravitaillement de Paris avec le colonel Raynal ensuite j'ai été démobilisé accomplir d'autres tâches dans la jeunesse. Je n'ai pas voulu être intégrée dans la 1ère armée franç libérer le pays.

J'ai fait partie des 200 F.F.I (Forces françaises de l'Intérieur) désignés et invités par le roi d'Angleterre début du mois de septembre 1944.

J'ai été décorée entre autres décorations de la Médaille de la résistance instituée par le général de C Résistance, en 1943.

Votre famille connaissait-elle votre vie dans la clandestinité ?

Ma famille n'était pas au courant, on ne rentait pas dans la Résistance comme dans un moulin, c'éta courant quand la police qui me recherchait est allée fouiller la maison de mes parents. Ne sachant ri

J'ai pu leur écrire depuis la prison de la Roquette mais ils n'ont pas su pourquoi j'y étais.

Vos tortionnaires ont-ils été jugés ?

J'ai refusé à la libération de faire subir à mes tortionnaires de la Brigade spéciale de Paris le même s laissé à la Justice le soin de faire son travail.

Aujourd'hui, 61 ans après la Libération, comment considérez-vous votre action de résistante ?

Nous ne voulons pas être considérées comme des héros.

De cette période le message que je veux transmettre à votre génération est celui du courage pour vous ; pour moi était de construire un monde meilleur, ou la foi pour d'autres était de bon augure, nous ont témoigner.

Nous avons combattu volontairement personne ne nous a obligé à entrer dans la résistance mais grand France, avec toutes ses imperfections, est un pays libre, mais j'ai un autre message à vous transmettre : la liberté, la démocratie, les droits de tous ne sont jamais gagnés une fois pour toutes ; il faut résister et laisser de côté les choses sans importance.

En tant que femme était-il aisé d'avoir les responsabilités que vous avez eues ?

Mes relations avec les hommes résistants étaient bonnes, j'ai fait le même travail qu'eux, sauf que je n'ai tué personne. 7

Lorsque je m'adresse aux jeunes filles qui font le Concours de la Résistance et de la Déportation, il y a

« Encore un autre message, faites comme moi et mes camarades de la Résistance si vous voulez avancer, soyez les meilleures pour ne pas rester dans l'ombre. Nous avons obtenu à la libération le droit de voter partout à égalité avec les hommes, soyez les meilleures pour y être. *Etes-vous membre d'une (ou plusieurs) associations ? Laquelle ? Quel rôle y tenez-vous ?*

Je suis membre du Comité national de la F.N.D.I.R.P. Je la dirige au niveau départemental depuis 1990 pour les internés et les familles pour leur différentes démarches administratives.

Je suis membre du Comité départemental de l'A.N.A.C.R et vice-présidente de l'Office départemental de la Résistance.

Je suis aussi membre de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, de la Fondation de la France Libre.

Je suis officier des Palmes académiques par le décret du 22 juin 2001.

Je m'occupe du Concours de la Résistance et de la Déportation dans le Morbihan.

Je continue à témoigner dans les lycées et les collèges publics et privés du département du Morbihan pour faire connaître cette période afin qu'elle ne se renouvelle pas.

(1°) « Marie-Louise fut frappée à coups de poings, à coups de nerf de boeuf : « On va te faire pisser l'œil d'épingle aux seins, privations de sommeil pendant huit jours et huit nuits... Ils se relayaient toutes les heures le supplice de la baignoire : eau froide, eau chaude alternativement. Son dos, ses jambes n'étaient que des « soins » sans insensibilisation lorsqu'elle fut transférée à la Roquette. », « Femmes de la Résistance », Editions, Librissimo, Paris 2001, page 118

(2) « Marie-Louise Kergourlay fut ainsi sauvée d'une grave dépression consécutive aux tortures subies pendant la captivité. » p.197.

(3) « Tombe aussi Estella, arrêtée sous le faux nom de Jeanne Pinelli, née Fanucci, originaire de Corse épouse de Luigi Longo avec lequel elle avait participé à la lutte antifasciste en Espagne. En France, elle fut importante dans les premiers groupes de combattants de la M.O.I. Sa véritable identité fut scrupuleusement cachée de la B.S. ne surent pas qu'elle bonne prise ils avaient opérée » (...)

Térèse Noce, internée à la Roquette puis déportée à Ravensbrück en août 1944 (à la veille de la libération de France) et de nombreuses autres camarades, libérée en mai 45, fut élue députée au Parlement de la jeune République française, la défense des droits de la femme et fut en 1950 la promotrice de deux propositions de loi relatives à l'égalité des salaires. Elle est morte à Turin en janvier 1980. Elle avait publié en Italie ses mémoires (publiés en français) où elle évoque notamment son passage à la Roquette. Op.cit. p.105.

(4) Op.cit. p. 239 à 241.